15
CONVENTION NATIONALE. FRC 3
-26248
Case
FRC
23339

RAPPORT

FAIT

AU NOM DU COMITÉ DES PÉTITIONS ET CORRESPONDANCE,

PAR PAGANEL,

Député à la Convention Nationale par le département de Lot & Garonne ;

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE.

Le 17 décembre 1792, l'an premier de la République.

CITOYENS,

JE viens, au nom de votre comité des pétitions & correspondance, vous rendre compte des adresses qui vous sont parvenues des divers points de la République. La Convention nationale est le centre commun vers lequel se dirigent les craintes & les espérances, les réclamations & les vœux des citoyens. J'en mettrai sous vos yeux le tableau fidèle.

THE NEWBERRY LIBRARY

158

La haine des rois, l'horreur de la tyrannie continuent de se manifester avec énergie ; un sentiment universel, c'est l'adhésion la plus sincère au décret qui abolit la royauté, de même qu'aux décrets qui fondent sur des bases éternelles les droits du peuple & l'indivisibilité de la République.

Les assemblées primaires de Thorigny, de Romans, de Châteauroux, de St.-Vallier, de Revel, considèrent ces bienfaisans décrets comme l'expression même des vœux du peuple français. Le trône blessoit l'égalité politique ; la royauté n'étoit qu'un vain luxe, & la limite plutôt que le garant de la liberté. La Convention nationale a fait cesser le tourment d'une nation éclairée, dont la fortune & le fier orgueil avoient été sacrifiés à une famille qui établissoit son privilége sur une tyrannie de plus de huit siècles.

Ces assemblées primaires s'accordent toutes pour l'unité de la République. Étouffez tout germe de division & de discorde, disent-elles dans leurs adresses, & que la peine de mort tombe inévitablement sur les provocateurs au meurtre & à l'incendie. Les citoyens de Thorigny demandent particulièrement qu'une garde fournie par tous les départemens garantisse à la République l'indépendance & la sûreté de ses représentans. Ceux de Romans vous disent : « Nous » jouissons des bienfaits de la journée du 10 août, mais le » salut des nations attend encore de vous un grand exemple, » & vous allez le donner ».

Dévouement à la défense de l'égalité & de la liberté, indivisibilité de la République, union des français ; fraternité entre eux & tous les peuples affranchis du joug de la tyrannie, haine implacable à tous ceux qui affecteroient une puissance dictatoriale ou tribunitienne, menaces terribles contre tous les chefs de faction & d'intrigues, tels sont les sentimens qui distinguent les adresses des assemblées électorales de la Mayenne, des districts de Pont-Audemer, de St.-Giroux, des Pyrénées Orientales, du Var, du Bas-Rhin, du Cher, de Saone-&-Loire, du Morbihan, de St.-Omer, de l'Isère, de Bressuire, des Hautes-Alpes & du Gard.

Outre ces sentimens communs, & fortement exprimés par

les citoyens de tant de parties diverſes de la République, quelques-unes de ces adreſſes prononcent des vœux particuliers, que votre comité doit ſans ceſſe, pour l'intérêt de la République & pour le bonheur de l'humanité, faire entendre à la Convention nationale.

Les électeurs du Bas-Rhin voient encore des fers & des entraves dans le code civil. « C'eſt par la réforme des lois, vous diſent-ils, que doit commencer la réforme des mœurs ». Ils appellent votre attention ſur les enfans; les enfans, la plus chère eſpérance de la patrie, ſa force future, ſa plus précieuſe propriété. Hâtez-vous donc, hâtez-vous d'organiſer l'inſtruction publique. « Vous avez fait plus que Brutus, vous diſent les citoyens du Var: inſtituez l'éducation nationale, & nous vous nommerons les reſtaurateurs de la patrie ».

Il n'y a eu ſur la terre qu'un gouvernement, celui de Lycurgue, parce que ce grand homme le fonda ſur les mœurs, & les mœurs ſur une inſtruction commune & ſévère.

L'inégalité, le deſpotiſme, la ſuperſtition & les privilèges, légiſlateurs, naquirent de l'ignorance. Un ſyſtême de barbarie ſemble en ce moment menacer les ſciences, les lettres & les arts. On appèle les ténèbres ſur le berceau de la République, comme ſi proſcrire les ſciences, ce n'étoit pas conſpirer contre la liberté. Etouffez ces gothiques clameurs qui repouſſent les talens modeſtes. Le génie ne ſe façonne pas au dédain, & ne ſe ſoumet pas à de longs dégoûts. Il exiſte libre, ou il n'exiſte pas. Ouvrez des écoles publiques: oppoſez les leçons de la philoſophie à ces placards corrupteurs qui pouſſent le peuple à la barbarie & le gouvernement à l'anarchie. Ouvrez les écoles publiques, & bientôt vous aurez une génération devant qui diſparoîtra cette horde de Vandales, ſubitement formée au ſein des orages révolutionnaires, & qui infeſte la République.

Je dois le dire, citoyens; une grande inquiétude balance les eſpérances & trouble la joie des citoyens dont je viens d'analyſer les adreſſes; ils vous dénoncent à l'envi les agitateurs, les provocateurs au meurtre, les affiches incendiaires. Ceux qu'ils appellent chefs de faction, ils vous les déſignent ſous les noms des tyrans & des conſpirateurs les plus célèbres; le nom d'un

membre de cette assemblée s'y trouve néanmoins plusieurs fois avec un nombreux cortège d'épithètes aviliſſantes. « Tous les amis de la liberté ſont les vôtres. Si les factieux vous arrêtent dans votre courſe, nous ſommes là. Parlez ; tous ces atômes auront diſparu ». C'eſt ainſi que s'expriment les électeurs de Saône-&-Loire.

Les électeurs de Saint-Girons s'alarment ſur le ſort des prêtres aſſermentés, qu'ils regardent comme des créanciers légitimes de la République, & comme les citoyens qui ont le plus heureuſement ſervi la cauſe de la liberté. Rompre bruſquement avec tous les préjugés, c'eſt mal ſervir la philoſophie ; & ce n'eſt rien moins qu'un calcul de la raiſon.

Les citoyens de la commune de Bergerac, ceux de Nogent, de Cauſſade, département du Lot ; de Montreuil-le-Mer, de Vadenai, diſtrict de Châlons ; les adminiſtrateurs du département de la Dordogne, ceux de l'Yonne, mêlent à leurs ſentimens patriotiques des regrets amers ſur les diviſions qui ſuſpendent les travaux de l'aſſemblée, dont la cauſe, diſent-ils, eſt dans ſon propre ſein, dont l'effet eſt de ſemer l'inquiétude & la défiance dans les départemens ; de relever le courage de nos ennemis, de réunir le royaliſme abattu, de *rallier* l'ariſtocratie diſperſée, ou de les conſoler de leurs revers par le ſpectacle de notre infortune. Tous vous excitent à l'énergie ; tous veulent n'obéir qu'à la loi ; tous s'apprêtent à vous environner de leurs perſonnes, comme ils vous ont inveſti de leur confiance ; tous réclament, pour la choſe publique, un temps prodigué ſans fruit à de ſcandaleuſes dénonciations, & conſumé en querelles tumultueuſes. Nos frères des départemens appèlent vos regards ſur le commerce entravé, ſur l'induſtrie paralyſée, ſur l'agriculture frappée de découragement & d'effroi ; les agitations qui troublent cette aſſemblée, retentiſſent dans l'attelier de l'artiſte, dans le hameau du laboureur. Tous vos momens ſont comptés, vos travaux peſés ; & dans les champs, ſur les ports, au ſein des villes, on ſe demande avec une ſorte de déſeſpoir : Eſt-il donc ſi difficile de faire quelque choſe pour le bonheur du peuple ?

Tels ſont auſſi les ſentimens des citoyens de Fontainebleau, de Châteauroux, d'Aveſne, de Sainte-Julite, des ſociétés po-

pulaires de Machecoul, Vieux-Céret, Sos, Montaigu, Prudes, Loudun, Fécamp, Condom, Verdun, Saint-Sauveur. « Frappez l'anarchie, dit la société de Pau; les hommes des départemens vous entourent : lisez notre réponse à la société de Paris ». Et jugez s'il est possible que Louis XVI ne soit pas le dernier roi des Français.

Les citoyens de Saint-Jean-de-Luz vous annoncent les intentions hostiles de la cour d'Espagne ; ils s'offrent pour combattre les premiers ces nouveaux ennemis de la République.

Ceux de Montauban & de Fontenay s'élevant à de grands principes, ne doutant, dans aucune hypothèse, des hautes destinées de la République, vous invitent à ne vous environner d'autre garde que de l'amour du peuple, & à ne déployer d'autre force que celle de l'opinion. Ils désignent néanmoins les factieux à l'animadversion sévère des lois.

Les citoyens de Villeneuve, département de Lot-&-Garonne, dans une adresse où se font remarquer, à côté des sentimens les plus patriotiques, les observations les plus judicieuses sur les embarras & les pertes qu'éprouve en ce moment la portion moins fortunée du peuple, vous proposent des mesures dignes de votre sollicitude, & qui seules peuvent compléter la loi qui ordonne la suppression & la rentrée des billets de confiance.

La commune d'Arpajon, département du Cantal, vous adresse la relation de la fête qu'elle a célébrée le jour où elle a lu au peuple votre décret sur l'abolition de la royauté.

Les citoyens Dijon, Julien, Claude Delafont, manifestent dans leurs adresses à la Convention les sentimens les plus patriotiques ; Daubonneau exprime le regret d'avoir rétracté son serment, & jure de nouveau de défendre l'égalité & la liberté. Le ministre Pache vous adresse un témoignage honorable qu'il rend au patriotisme des citoyens de Metz. Le maréchal-de-camp Dampierre, la relation des trois journées qui ont ouvert aux armées françaises l'entrée dans la Belgique. Les rédacteurs du *Scrutateur universel* vous font hommage de leur journal; le citoyen Saint-Romain, d'une découverte pour la bonification des vins ; Sabarot, d'un ouvrage dont il est l'auteur ; un anonyme, d'un ma-

nuſcrit intitulé : *Projet de la forme de l'éducation nationale.* Le citoyen Bohaire vous prie d'aggréer un proſpectus avec ce titre : *Avis aux gens de lettres.* Et Loréal, ingénieur, un projet de défenſe des côtes de France.

Je terminerai ce rapport par un objet plus intéreſſant ; car vous devez tout eſpérer de vos lois, quand les citoyens contribuent à la régénération des mœurs par des exemples utiles. Le conſeil-général de la commune de Soiſſons vous fait part du mariage du citoyen Garrigoux, vicaire épiſcopal de Soiſſons, avec une citoyenne vertueuſe. Lorſque l'opinion ceſſera de contrarier ſur ce point de la morale politique, la loi & la nature, vous n'aurez plus de clergé ; mais le peuple aura des paſteurs ; là finiront l'eſprit ſacordotal & le civiſme philoſophique qui le pourſuit.

DONS PATRIOTIQUES,

Depuis & compris le Dimanche 9 Décembre 1792, juſqu'au Samedi 15 inclusivement.

POUR LES VEUVES DE LA JOURNÉE DU 10 AOUT.

La citoyenne Croſnier, du bourg de Marly, le produit d'une quête. . . . . 114 l. 13 ſ.

POUR LES HÉROS DE LILLE.

Les membres du conſeil-général de la commune de Caraman. 1,329
Les amis de l'égalité de Giſors. 100

TOTAL. . . . . 1,429 l.

Plus, une paire de boucles & une paire de boutons de manche, en argent.

Roger-Beauregard, une décoration militaire.

POUR LA GUERRE.

Le citoyen Jarnac, de Cognac.	435 l.	16 s.
Les officiers municipaux de Lagny. . . .	105	
Les citoyens Isart & Avelines, leurs épaulettes, contre-épaulettes & dragonnè.		
Les officiers de santé de l'Hôtel-Dieu de Paris.	202	10
Le citoyen Crespin.	5	
Le citoyen Bonneuil.	20	
Le citoyen Teisseire.	275	
TOTAL.	1,043 l.	6 s.

Les citoyens Cavret ; Lampon, Rouvière, Jolivet, Lepaige, Noël, Lacombe, Monnay, Combis, Fabry, Jumaux, Radiguet, Dufresne, d'Herculais-Ramboz, Bonnardot, Delmotte, Myon, Hémé, Manenet, Laporte-Yssertieux, Letendre, Bourdillon, Jourdant, Bahezre, Soustrat & Custami, chacun une décoration militaire : en tout, 27.

Le citoyen Bonneuil, 2 épaulettes, 2 contre-épaulettes en or ; 2 épaulettes, 2 contre-épaulettes en argent.

RÉCAPITULATION.

Pour les veuves du 10.	114 l.	13
Pous les Lillois.	1,429	
Pour la guerre.	1,043	6
TOTAL.	2,585	19

Plus, 28 décorations militaires ; différens autres effets en argenterie & galons.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.

164 453